

# Décarbonons en Seine-Eure

## Décarboner la mobilité des salariés

---

Service Mobilité – Agglo  
Seine Eure

Association Les Guidons  
Débousolés



1. La mobilité dans les entreprises
2. Obligations légales et dispositifs pouvant être mis en place
3. Services et infrastructures Agglo Seine Eure
4. Echanges autour de la mobilité

## 1. La mobilité dans les entreprises

**Pour les personnes physiques** : les trajets domicile-travail, les déplacements professionnels, les déplacements des clients, des visiteurs..

**Pour les biens** : le transport de marchandises, les livraisons sur site...

La mobilité des salariés et des biens en entreprise regroupent 5 thématiques :

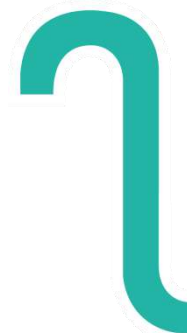
**les déplacements domicile-travail** : les moyens de transports utilisés par les salariés

**l'organisation du travail** : les horaires, le télétravail, le coworking

**l'accessibilité du site** : place de parking, de vélo, bornes de recharges de véhicules, accessibilité à pieds depuis les stations de bus ou gares

**les déplacements professionnels**

**les livraisons sur le site** : facilité d'accès au site pour les livreurs, logistique urbaine



## Les enjeux de la mobilité pour les entreprises

### Environnemental

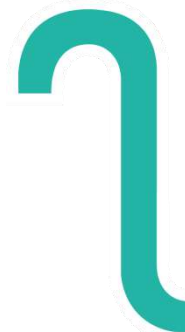
- Réduction de l'empreinte carbone
- Réduction des particules fines
- Réduction de la pollution sonore

### Economique

- Réduction absentéisme et turn over
- Réduction remplacement et formation
- Plus de stabilité des équipes
- Fidélisation salariés
- Augmentation attractivité de l'entreprise
- Accroissement politique RSE

### Social

- Amélioration qualité de vie des salariés
- Meilleur équilibre vie pro et vie personnelle
- Amélioration pouvoir achat



## 2. Obligations légales et dispositifs pouvant être mis en place

Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 :

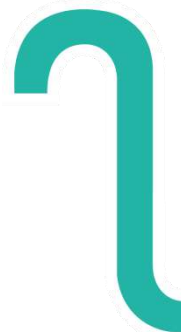
- Faciliter la transition écologique des entreprises avec la neutralité carbone des transports terrestres d'ici 2050
- Réduire l'utilisation automobile
- Encourager la mise en place des nouvelles mobilités
- Investir dans des infrastructures de transport

Entreprises + de 50 salariés et disposant des sections syndicales représentatives :

négociations annuelles (NAO) sur la qualité de vie au travail portant notamment sur l'amélioration de la mobilité des salariés

Si pas d'accord, réalisation d'un Plan de Mobilité Entreprises

Renforcement des dispositions de la LOM dans le cadre de la loi de finances rectificatives du 16 août 2022



## Dispositifs pour la prise en charge par l'employeur des frais de transport

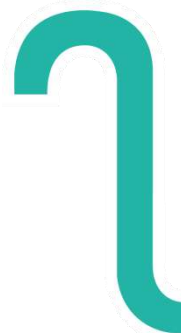
### - *La participation obligatoire aux frais de transports publics*

Depuis 2009, les entreprises ont l'obligation de financer 50 % du coût des abonnements aux transports en commun souscrits par leurs salariés pour effectuer leur trajet domicile-travail. Cette obligation s'applique également aux services de location de vélos.

### - *Le forfait de « mobilité durable »*

La loi LOM prévoit que dans le cadre des négociations employeurs et salariés puissent se traduire par la mise en place d'un forfait « mobilité durable » accordé pour couvrir tout ou partie des dépenses engagés par le salarié pour se rendre sur leur lieu de travail, en vélo, en covoiturage ou à l'aide d'autres services partagés .

Ce forfait est mis en place dans le cadre d'un accord d'entreprise , d'interentreprises ou de branche. Si aucun accord n'est trouvé, l'employeur peut décider de le mettre en place de façon unilatérale.



## Qu'est-ce qu'un Plan de Mobilité Employeur (PDME) ?

l'objectif est d'optimiser les déplacements générés par l'activité d'une entreprise :

les trajets domicile – travail des salariés... ;

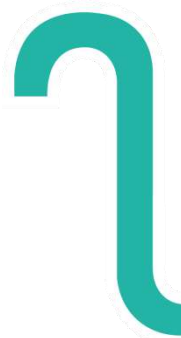
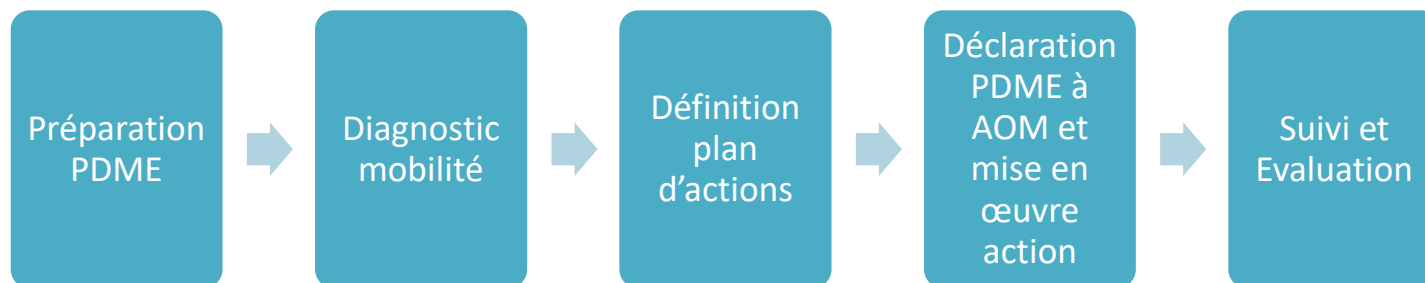
les déplacements professionnels des collaborateurs ;

les visites des clients, des fournisseurs, partenaires ;

les livraisons de marchandises entrants / sortants...

Le plan de mobilité traite des 5 dimensions de la mobilité en entreprise : il peut comporter des mesures portant sur :

l'organisation du travail ; le télétravail ; la flexibilité des horaires ; la logistique ; les livraisons de marchandises.



### 3. Comment l'Agglo Seine-Eure peut vous accompagner dans votre transition écologique sur le volet mobilité ?

Gouvernance :

Plan de mobilité Agglo Seine Eure à lancer en 2023

Services mis en place par l'Agglo :

- Réseau de transport urbain
- Location vélo à assistance électrique
- Installation de vélo en libre service
- Covoiturage
- Mise en relation des acteurs pour la réalisation de PDME
- Rack à vélos pour les bus urbains

Infrastructures sur le territoire :

- Plan Vélo
- BHNS
- Station de recharge hydrogène
- Abri vélo sécurisé
- Maison du vélo ouverture septembre 2024 : location vélo, réparation, formation, auto-réparation...







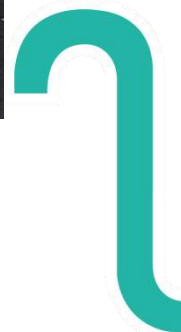
## Location de VAE

Location pour une année ,  
Prise en charge de la moitié  
de la location par l'Agglo  
Seine Eure  
Rechargement environ 4h  
sur prise électrique classique

Jusqu'à 25Km/h

Autonomie  
environ jusqu'à 100 KM

En 2022 , l'Agglo Seine Eure a mis à disposition 76 vélos qui ont parcouru un total de 37 221 km .







LE VÉLO  
LIBRE-SERVICE  
ÉLECTRIQUE



INSCRIPTION



Je m'inscris sur mon navigateur Web

semo.eeovelo.mobi



Je télécharge l'application

semo vélo - libre service

Flashez le  
QR Code



UTILISATION

### 1 Je loue

**AVEC L'APP**  
Je sélectionne le n° du vélo.  
Il m'envoie le code de démarrage à afficher sur le cadenas du vélo, je retire le cadenas.



**AVEC SMS**  
J'envoie le n° du vélo au  
+33(0)7 2 483 28 99 puis je  
saisis le code de démarrage reçu.

J'ALLUME  
LE VÉLO

**AVEC BADGE**  
Je passe le badge, le vélo est démarré automatiquement.

### 2 Je stationne



J'attache le cadenas du vélo  
pour le sécuriser en stationnement.

Je démarque le vélo dans le  
CÔRÈ DE DÉMARRAGE  
Freins sur l'Hay, ou par SMS  
(ou avec MON BADGE)

### 3 Je rends

#### SUR BORNE

Je sécurise le vélo  
sur la station avec  
le cadenas de borne.

#### CHAÎNE DE BORNE



J'attends la confirmation  
du rendu à l'écran.



#### EN STATION PLEINE

J'attache la chaîne antipanne  
d'un vélo (2) (16), ou d'un  
sur mon vélo (1).



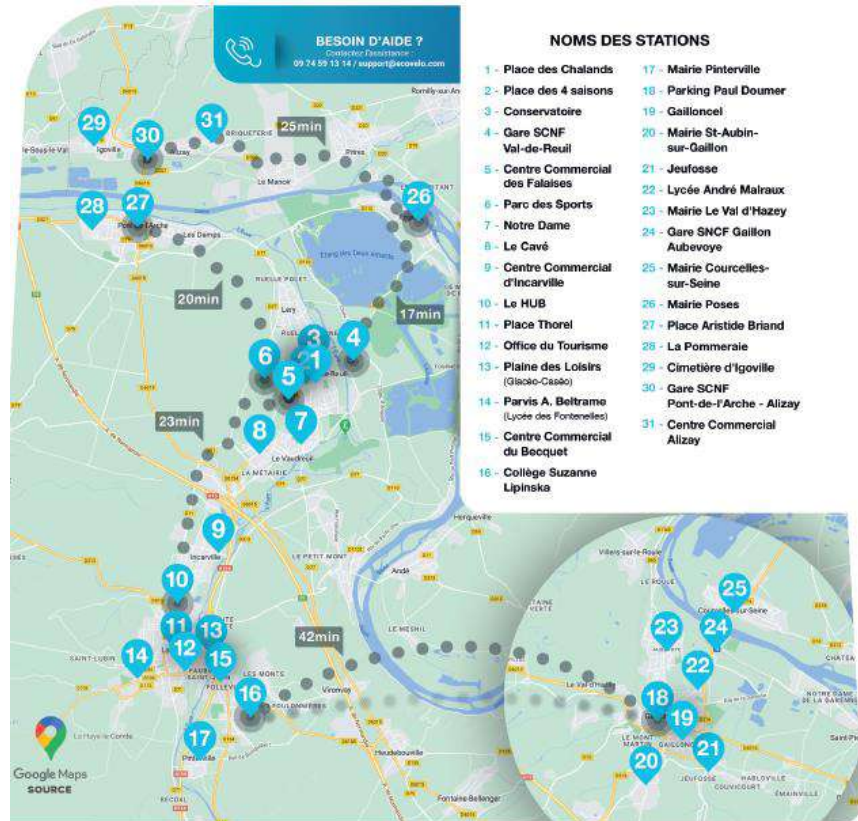
TARIFS

0,50 €  
30 MIN



0,03 €  
MINUTE  
supplémentaire

seine  
-eure  
agglo



# Klaxit, la référence du covoiturage domicile-travail

**2012**  
pionnier  
du covoiturage  
quotidien

**50**  
collaborateurs  
dédiés à nos  
clients

**2 millions**  
de trajets  
proposés / jours

**4 bureaux**  
Paris Angers  
Bordeaux Lyon

**ID VROOM**

Leader européen du covoiturage courte distance après le **rachat d'IDVROOM** à la SNCF



Présidence de **l'Alliance des Mobilités** : rassemble les entrepreneurs qui transforment la mobilité durable



Lauréat du **programme CEE**  
**Tous Covoit'eurs 1** : 5M€ sur 3 ans pour développer le covoiturage



Sélectionné par l'**ADEME** pour développer et standardiser **les briques d'intégration MaaS**

## Les lignes Covoit'ici Rouen Val-de-Reuil

Covoit'ici,  
la ligne de covoiturage  
Rouen-Val-de-Reuil mise en  
place début 2022



# Association Les Guidons Déboussolés Interventions en entreprises



## Atelier Savoir Rouler A Vélo

Apprendre à vérifier son vélo, respecter le code de la route, reprendre confiance, connaître les voies cyclables du territoire



## Atelier autoréparation vélo Mécanique accompagnée



**Programme Objectif Employeur Pro-Vélo –OEPV**  
(Programme CEE Certificats d'Economies d'Énergie)